

COMMISSION NATIONALE DE LA RESERVE
PARIS LE 25 MARS 2006

ACCUEIL DE L'AMIRAL DIRECTEUR DES RESERVES

Amiral,

Tout d'abord, permettez-moi au nom de tous les Acomarins de vous remercier d'être présent parmi nous, pour présider la 28^{ème} Commission Nationale de la Réserve.

Soyez également assuré qu'il nous est particulièrement agréable de vous accueillir en ces lieux. Pour mémoire, je rappelle que la première Commission Nationale de la Réserve a eu lieu ici, à la Pépinière, le samedi 27 Octobre 1979.

Pour ce second rendez-vous avec notre association depuis que vous avez été nommé Délégué aux Réserves de la Marine Nationale, vous avez souhaité vous entretenir avec nous des dernières avancées du projet de modification de la loi portant organisation de la réserve militaire, voté ces jours derniers à l'assemblée nationale.

Nos adhérents et les participants à cette journée sont impatients de prendre connaissance de toutes les nouvelles dispositions qui conditionneront leur devenir et leur emploi au sein des réserves.

Je propose donc, Amiral, que vous commentiez le nouveau texte, et qu'un débat puisse s'installer sur le principe d'un question/réponse.

Encore merci de nous avoir rejoint malgré un emploi du temps que je sais très chargé.

Amiral, je vous cède la parole.

Roger ORSINI

REPOSE DE L'AMIRAL DIRECTEUR DES RESERVES

Après avoir remercié le président et salué l'assemblée, l'Amiral Roger LEVESQUE dit combien il est heureux de se retrouver parmi nous.

L'amiral rappelle l'attachement de l'institution pour les associations de réservistes reconnues par elle. Associations dont nous faisons partie.

Cette année, pas de thème à restituer, l'Amiral a préféré faire œuvre pédagogique en faisant une présentation de la situation actuelle et à venir de notre marine, de ses missions nationales et internationales.

A l'issue de la vidéo projection, l'Amiral invite les membres à un question/réponse où chacun pourra s'exprimer sur les sujets les plus variés.
